

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À Lyon, le 7 novembre 2024

Le Président de la Métropole de Lyon réaffirme son engagement envers l'accès aux droits lors de sa visite au PIMMS Médiation

Ce matin, le Président de la Métropole de Lyon s'est rendu au PIMMS Médiation des États-Unis, situé dans le 8^e arrondissement de Lyon, pour officialiser la signature d'une convention de soutien de 200 000 €. Cet engagement réaffirme le soutien de la Métropole de Lyon en faveur de l'accès aux droits pour l'ensemble des habitants, en particulier ceux des quartiers prioritaires, dans un contexte de désengagement progressif de l'État en matière de services publics.



Avec ses 7 sites fixes et son unité mobile, le PIMMS Médiation Lyon Métropole accompagne chaque année des milliers de personnes, **dont plus de 66 000 en 2023. 67 % de ces usagers font face à des difficultés liées à l'utilisation des outils numériques.** L'association propose un accompagnement qui ne se limite pas aux allocations, mais englobe également des actions sur **les mobilités** (notamment par la distribution de 1 500 pass TCL), **la précarité énergétique** et **d'autres aspects essentiels du quotidien.**

Cette visite a permis au Président de la Métropole de Lyon de rencontrer non seulement les équipes de médiateurs qui œuvrent au quotidien, mais aussi des usagers du PIMMS Médiation. Ces derniers ont témoigné de l'importance de l'accompagnement offert depuis des années, soulignant combien ces services contribuent à améliorer leur quotidien et renforcent la cohésion sociale au sein de leurs quartiers. *« Il existe des solutions qui*

fonctionnent, qui sont utiles, et les collectivités locales ont le devoir de défendre et de soutenir ces dispositifs », a-t-il souligné.



Pour Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon :

« Aujourd’hui plus que jamais, il est important de renforcer notre lien avec les habitants et de soutenir des initiatives telles que le PIMMS Médiation, qui jouent un rôle essentiel dans la cohésion sociale et l’accès aux droits. Notre engagement démontre la volonté de la Métropole de Lyon de se tenir aux côtés des acteurs de terrain pour offrir des solutions concrètes et efficaces, répondant aux besoins de tous. »

Le PIMMS (Point Information Médiation Multi Services) Médiation est un réseau présent sur l’ensemble du territoire français, dont la mission principale est de renforcer l’accès aux droits et aux services publics, en particulier pour les populations les plus vulnérables. Ces structures de médiation sociale agissent comme des relais de proximité, offrant un accompagnement personnalisé et des solutions adaptées aux besoins des habitants, allant de l’aide aux démarches administratives à la médiation sociale et à l’organisation d’ateliers d’apprentissage numérique. Les PIMMS participent activement à la lutte contre la précarité et à la réduction des inégalités d’accès aux services essentiels.

Cette convention s’inscrit dans le cadre du contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 », illustrant la détermination de la Métropole de Lyon à favoriser l’inclusion sociale et à compenser le désengagement de l’État en matière de services publics.

Contact presse :

Marion Morel

Métropole de Lyon

marion.morel@grandlyon.com

+33(0)6 77 04 30 39